

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 28 oct. 2019

**Date d'édition:** 31 oct. 2019

**Version:** 2

Page 1/10

**BITEX BIMOID**

## Bitex RM Belag

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Bitex RM Belag

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Route et construction

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Bitex Bimoid**

Wilhofsweg 9

CH-6275 Ballwil

Switzerland

**Téléphone:** +41 449 60 10

**Télécopie:** +41 449 60 75

**E-mail:** info@bitexbimoid.ch

**Site web:** <https://www.grisard.ch/bitex-bimoid>

**E-mail (personne compétente):** haefliger@encoma-osh.net

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. Belgique: Centre antipoisons +32 070 245 245 Suisse: Tox Info Suisse, Zürich +41 (0)44 251 51 51 ou 145 en Suisse (informations en Allemand, Français, Italien et Anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables ( <i>Flam. Liq. 2</i> )	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Irrit. 2</i> )	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée ( <i>Skin Sens. 1</i> )	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique ( <i>STOT SE 3</i> )	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques:**



**GHS02**  
Flamme



**GHS07**  
Point d'exclamation

**Mention d'avertissement:** Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2019

Date d'édition: 31 oct. 2019

Version: 2

## BITEX BIMOID

Page 2/10

## Bitex RM Belag

### consignes en cas de risques physiques

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

### Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Conseils de prudence Réaction

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.




### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 103-11-7 N°CE: 203-080-7	<b>2-ethylhexyl acrylate</b> STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1  <b>Attention</b> H315-H317-H335	15 - 30 Pds %
n°CAS: 80-62-6 N°CE: 201-297-1	<b>methyl methacrylate</b> Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1   <b>Danger</b> H225-H315-H317-H335	5 - 15 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Consulter immédiatement un médecin.

#### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 28 oct. 2019

**Date d'édition:** 31 oct. 2019

**Version:** 2

Page 3/10

**BITEX BIMOID**

## Bitex RM Belag

### Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Consulter immédiatement un médecin.

### Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Eau, Extincteur à sec, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool  
Combattre les incendies vastes à l'aide d'un jet diffus d'eau ou de mousse résistante à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Les résidus d'incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément à la réglementation officielle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr. Eloigner les personnes non participantes. 3,9-bis(2,4-di-tert-butylphenoxy)-2,4,8,10-tetraoxa-3,9-diphosphaspiro[5.5]undecane

##### Équipement de protection:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### 6.1.2. Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Reproduire l'étiquetage après transvasement dans un autre contenant. Éliminer les résidus du produit comme déchet spécial (voir section 13).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 28 oct. 2019

**Date d'édition:** 31 oct. 2019

**Version:** 2

Page 4/10

**BITEX BIMOID**

## Bitex RM Belag

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### 6.5. Indications diverses

Des pertes du produits pendant l'application doivent être collectées dans des conteniteurs appropriés et éliminées comme déchets spéciaux.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Conserver sous clé ou accessible uniquement à des personnes qualifiées ou autorisées. En raison du risque de polymérisation lors du chauffage, refroidir le récipient. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau. Un refroidissement d'urgence devrait être prévu en cas d'incendie dans les environs. Protégez les récipients fermés contre le réchauffement (augmentation de la pression). Éviter la chaleur. Ne remettez pas les quantités restantes dans les conteneurs de stockage. Assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail. Au moins 7 fois le changement d'air. Éviter la formation d'aérosols.

##### Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

##### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes.  
température maximale de stockage: 30 °C

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Stockier dans une armoire pour produits chimique. Au-dessus de 100 kg: Equiper la zone d'une protection EX (antidéflagrante). S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

**Classe de stockage:** 3 - Matières liquides inflammables

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2019

Date d'édition: 31 oct. 2019

Version: 2

Page 5/10

## BITEX BIMOID

### Bitex RM Belag

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	2-ethylhexyl acrylate n°CAS: 103-11-7	① 5 ppm (38 mg/m <sup>3</sup> ) ② 5 ppm (38 mg/m <sup>3</sup> )
CH	methyl methacrylate n°CAS: 80-62-6	① 50 ppm (210 mg/m <sup>3</sup> ) ② 100 ppm (420 mg/m <sup>3</sup> )
IOELV (EU)	methyl methacrylate n°CAS: 80-62-6	① 50 ppm ② 100 ppm

#### 8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

#### 8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### 8.2.2. Protection individuelle



##### Protection yeux/visage:

Porter des lunettes de protection intégrales conforme au norme EN 166.

##### Protection de la peau:

Porter des gants de protection chimique conforme à la norme EN 374. Le matériel suivant est approprié: Caoutchouc de nitrile, épaisseur 0.4 mm.

##### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. Protection des voies respiratoires selon EN 136 ou EN 140 avec filtre ABEK-P3. EN 14387

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État: Liquide

Couleur: non déterminé

Odeur: caractéristique

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non déterminé</i>			
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 101 °C			
Température de décomposition	<i>non déterminé</i>			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2019

Date d'édition: 31 oct. 2019

Version: 2

## BITEX BIMOID

Page 6/10

### Bitex RM Belag

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point éclair	23 °C			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'auto-inflammabilité	252 °C			Acrylate de 2-ethylhexyle
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,7 - 12,5 Vol-%			
Pression de la vapeur	0,2 hPa			Acrylate de 2-ethylhexyle
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,8 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		
Densité apparente	<i>non applicable</i>			
Solubilité dans l'eau	Non miscible			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	4,29	20 °C		Acrylate de 2-ethylhexyle
Viscosité, dynamique	4 300 mPa*s	20 °C		
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			
Teneur en corps solides (%)	79,1 %			

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les récipients vides non nettoyés peuvent contenir des gaz (du produit) formant des mélanges explosifs avec l'air.

#### 10.4. Conditions à éviter

Évitez la chaleur et les rayons directs du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, Agent réducteur.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	<b>DL50 par voie orale:</b> =5 750 mg/kg (Rat) <b>DL50 dermique:</b> =7 500 mg/kg (Lapin)
80-62-6	methyl methacrylate	<b>DL50 par voie orale:</b> =7 870 mg/kg (Rat) <b>DL50 dermique:</b> >5 000 mg/kg (Lapin) <b>LC<sub>50</sub> Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur):</b> =78 mg/l 4 h (Rat)

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 28 oct. 2019

**Date d'édition:** 31 oct. 2019

**Version:** 2

**BITEX BIMOID**

Page 7/10

## Bitex RM Belag

### **Toxicité dermique aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité inhalatrice aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Provoque une irritation cutanée.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancerogénité:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	<b>EC<sub>50</sub></b> : =1,3 mg/l 2 d (crustacés) <b>ErC<sub>50</sub></b> : =1,17 mg/l 3 d (Algues/plantes aquatiques) <b>LC<sub>50</sub></b> : =1,81 mg/l 4 d (poisson) <b>NOEC</b> : =0,19 mg/l 21 d (crustacés)
80-62-6	methyl methacrylate	<b>LC<sub>50</sub></b> : ≈311 mg/l 4 d (poisson) <b>EC<sub>50</sub></b> : =69 mg/l 2 d (crustacés) <b>EC<sub>50</sub></b> : >110 mg/l 3 d (crustacés) <b>ErC<sub>50</sub></b> : >110 mg/l 3 d (Algues/plantes aquatiques) <b>LC<sub>50</sub></b> : >79 mg/l 4 d (poisson) <b>NOEC</b> : =37 mg/l 21 d (poisson)

### **Toxicité aquatique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

4,29 à °C: 20; Remarque: Acrylate de 2-ethylhexyle

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2019

Date d'édition: 31 oct. 2019

Version: 2

Page 8/10

## BITEX BIMOID

### Bitex RM Belag

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
103-11-7	2-ethylhexyl acrylate	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.
80-62-6	methyl methacrylate	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination avec les ordures ménagères est défendue. Contacter un service d'élimination de déchets spéciaux.

##### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit:

16 03 05 *	Déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses
------------	--

\*: Soumis à une documentation.

##### Remarque:

Code de déchet CH selon OMoD / Code de déchet UE selon directive UE 2014/955

#### Solutions pour traitement des déchets





##### Élimination appropriée / Produit:

Résidus du produit sont à éliminer comme le produit (déchet spécial).

##### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.1. N° UN</b>			
UN 1993	UN 1993	UN 1993	UN 1993
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>			
LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (methyl methacrylate )	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (methyl methacrylate )	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (methyl methacrylate )	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (methyl methacrylate )
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
 3	 3	 3	 3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non	-	-	-



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 28 oct. 2019

Date d'édition: 31 oct. 2019

Version: 2

**BITEX BIMOID**

Page 9/10

## Bitex RM Belag

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>			
<b>Dispositions particulières:</b> 274, 601 <b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Quantités exceptées (EQ):</b> E1 <b>Danger n° (code Kemler):</b> 30 <b>Code de classification:</b> F1 <b>code de restriction en tunnel:</b> (D/E) <b>Remarque:</b>	<b>Dispositions particulières:</b> <b>Quantités exceptées (EQ):</b> <b>Code de classification:</b> - <b>Remarque:</b>	<b>Dispositions particulières:</b> <b>Quantités exceptées (EQ):</b> <b>Numéro EmS:</b> <b>Remarque:</b>	<b>Dispositions particulières:</b> <b>Quantités exceptées (EQ):</b> <b>Remarque:</b>

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

#### 15.1.2. Directives nationales

#### [CH] Directives nationales

#### Autres informations, restrictions et dispositions légales

Classe de risque pour les eaux (Suisse): B

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (DS 814.012 OPAM).

Limite de quantité 20'000 kg

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

Cette fiche de données de sécurité a été complètement révisée. Elle est donc considérée comme nouvelle sans version précédente.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 28 oct. 2019

**Date d'édition:** 31 oct. 2019

**Version:** 2

Page 10/10

**BITEX BIMOID**

## Bitex RM Belag

### 16.2. Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures  
ADR Accord européen relatif transport des marchandises dangereuses par route  
CAS Chemical Abstract Service  
CLP Le règlement du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges  
EC50 Concentration Effective 50%  
IATA Association internationale du transport aérien  
LC50 Concentration létale 50%  
LD50 Dose létale 50%  
OECD Organization for Economic Cooperation and Development  
PBT persistent, bioaccumulative, toxic  
PNEC La concentration prévisible sans effet  
REACH Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
RID Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer  
SVHC Substance of Very High Concern  
UN Nations unies  
VOC Composés organiques volatils  
vPvB very persistent, very bioaccumulative

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les fiches de données de sécurité des matériaux primaires. Base de données des substances de l'agence européen des substances chimiques. Base de données GESTIS

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables ( <i>Flam. Liq. 2</i> )	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Irrit. 2</i> )	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée ( <i>Skin Sens. 1</i> )	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique ( <i>STOT SE 3</i> )	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

### 16.6. Indications de stage professionnel

Le personnel qui s'occupe de l'utilisation, du stockage et du lavage des récipient doit être formé avant de commencer le travail et dans des intervals réguliers sur les dangers et les mesures de protection à prendre. Cela concerne notamment les mesures de sécurité au travail, la protection de la santé et de l'environnement et le premier secours.

### 16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.